Flash Info N°33

JUIN 2009

La période estivale s'annonce et nous allons pouvoir tous, chacun à notre manière, profiter de cette parenthèse privilégiée.

Saison de vacances qui sera l'occasion pour quelques-uns d'entre nous de partir et qui donnera à tous ceux qui restent, et ils sont une majorité, la possibilité de vivre durant quelques semaines différemment. Ce temps particulier permettra de profiter davantage de nos familles et de nos amis et de nous échapper des soucis rencontrés le reste de l'année.

C'est notre mission, à nous élus, de créer les conditions permettant d'associer les mois de juillet et août à des moments de joies et de repos pour qu'été rime avec festivités et opportunités.

Opportunités en effet de disposer des services de la ville, de pouvoir nous rencontrer et apprendre à nous connaître mieux, à l'image par exemple de ces « Fêtes des Voisins » qui rassemblent beaucoup d'entre nous ; opportunités enfin de profiter des espaces verts et de loisirs.

C'est aussi notre devoir d'engager ou de poursuivre, durant cette période, les grands travaux qui embellissent notre ville au nom d'une ambition partagée par chacun.

Ils sont nombreux ces chantiers qui, jour après jour, modifient l'image de Châtenoy-le-Royal pour la rendre toujours plus accueillante et toujours plus dynamique.

Avec la maison de soins de suite, avec les réflexions d'aménagement de l'étang, avec les travaux de la chapelle de Cruzille, avec le rond-point de la zone verte... Ce sont autant de rendez-vous qui vont compter dans l'histoire de notre ville.

C'est pour vous que tant de choses sont faites. C'est par vous que nous avons envie d'avancer dans la seule direction qui vaille : celle du bonheur de toujours mieux vivre ensemble.

Bon été à chacun de vous.

Marie MERCIER
Maire de Châtenoy-le-Royal
Conseiller régional de Bourgogne

Mairie – 10 rue du Bourg
71880 Châtenoy-le-Royal
Email : mairie@chatenoyleroyal.fr
Tél : 03 85 98 13 30
Fax : 03 85 98 13 31

Les fleurs du COS

Tous les ans, au début du mois de mai, le comité des oeuvres sociales propose des fleurs et des plants divers destinés aux jardins des Châtenoyens. Ceux-ci sont venus en grand nombre sur la place Berlioz faire le plein de verdure et, de cette façon, apporter leur aide à l'association qui rassemble une grande partie du personnel municipal.

Les fleurs des PEP

Le CCAS a mis au point les journées intergénérationnelles du mardi pour permettre des rencontres entre les plus anciens et les plus jeunes. La première s'est déroulée dans les serres des PEP de Châtenoy et a permis d'apprendre à reconnaître les plantes, à les mettre en pots et à les entretenir chez soi.

Les fleurs de l'école

Fleurir sa maison et donc sa commune : cela s'apprend. Et il faut commencer tôt. C'est ce qu'on fait les élèves de l'école maternelle Rostand ; ils ont demandé au service des Espaces Verts de Châtenoy de leur confier des plants à mettre en terre dans la jardinière qui se trouve juste à l'entrée de l'école. Les fleurs et plantes sont arrivées dans un camion et les petits ont commencé par en commenter les formes et les couleurs avec l'aide de la maîtresse. Puis ils ont retroussé les manches, creusé la terre de la jardinière avant de soigneusement dépoter les plants et de les mettre à leur place. Ces fleurs seront donc présentes toute l'année, pousseront et évolueront sous l'oeil attentif des enfants fiers d'avoir contribué au fleurissement du quartier.

Les fleurs de la mémoire

Les cérémonies aux monuments aux morts restent des moments privilégiés d'hommage aux anciens combattants et de réflexions sur les moments bouleversés de notre histoire. Au cours de ce deuxième trimestre de l'année de nombreuses personnes se sont retrouvées devant les monuments de Châtenoy pour se souvenir des déportés et commémorer l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 en présence des enfants des écoles.

Les travaux

Les trottoirs de la rue de Normandie et de l'avenue Mozart ont été refaits. Le réseau de gaz et le revêtement de chaussée de la rue de la Liberté viennent de se terminer. Les techniciens travaillent sur le dossier des Rotondes et de la remise en état du réseau d'eaux pluviales dans ce quartier.

Du côte de la rue Colette les travaux ont commencé pour en faire une voie à sens unique (dans le sens de la montée). Elle desservira l'Arc-en-Ciel tout en assurant la sécurité des nombreux piétons qui se promènent sur le site où se trouvent une école, une maison de retraite et un terrain de jeux pour les jeunes.

Cet été sera en partie consacré aux traditionnels travaux de remise en état de certaines classes des groupes scolaires de la commune.

Du côté de la Zone Verte, le Grand Chalon a poursuivi ses travaux de création d'un axe routier entre la zone artisanale de Châtenoy et la zone commerciale située sur Chalon avec un pont sur la Thalie ouvert à la circulation dans le courant du mois de juin.

Déviation de la rue du Bourg

La déviation de la rue du Bourg prend forme. Du côté de la route de Givry comme du côté de la route d'Autun les engins de chantier en action sont visibles. Ce « barreau » qui va traverser la zone artisanale de la Garenne et passer au pied de Château-Mouton, en lisière de forêt, permettra aux véhicules en transit d'éviter la rue du Bourg. Ce nouvel axe sera en partie doublé d'une piste cyclable.

Nouveau décor pour le rond-point « Zone Verte »

L'objectif est d'affirmer la porte d'entrée de la Ville, transition entre la ville et la campagne.
Par sa conception et sa réalisation, ce nouveau rond-point devra donner un caractère chaleureux et accueillant qui incitera toute personne à découvrir la commune labellisée 3 fleurs au concours des Villes et Villages fleuris. Cet aménagement est conçu pour être innovant et fonctionnel.

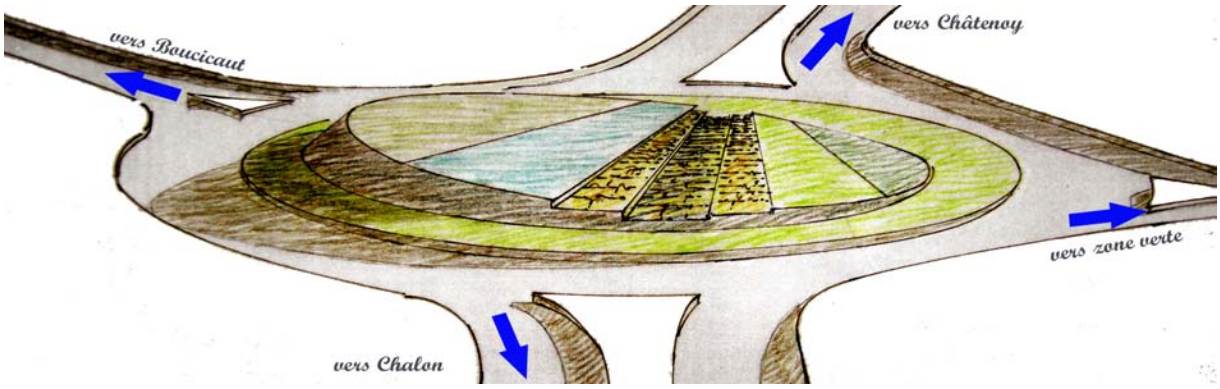

L'aménagement paysager s'inscrira dans une démarche de développement durable, s'appuyant sur une stratégie de vues et de volumes en associant le minéral au végétal.
La décoration minérale sera principalement constituée d'enrochements, de galets et de paillages divers. Il s'agit, dès le rond-point, d'ouvrir la vue sur les espaces fleuris de l'entrée de l'avenue principale de la ville. Le concept d'aménagement consiste à créer une porte d'entrée de ville, en inclinant l'îlot central du rond-point vers la Zone Verte.
Cette déclivité libèrera la vue vers l'avenue principale de Châtenoy-le-Royal conférant ainsi à cet axe un statut prioritaire et urbain visible de loin.
La composition est constituée par un assemblage de bandes et de lignes convergeant vers Châtenoy-le-Royal, dans le sens entrant.
En sortant de Châtenoy-le-Royal, le dessin de l'aménagement s'ouvre en éventail vers Chalon-sur-Saône.
Au centre, une engravure pavée à deux niveaux rappellera la voie romaine passant autrefois sur cet axe.
Par ailleurs, cette partie centrale pavée « voie romaine » sera mise en valeur par de l'eau. Des jets en quinconces et décalés les uns par rapport aux autres formeront une série d'arches symbolisant une porte d'entrée de ville.

La décoration minérale sera constituée de larges pierres de Bourgogne rectangulaires aux formats et teintes diversifiés, non gélives, et posées à joints ouverts. Des traverses de bois seront agencées de façon à former les cadres et les bordures nécessaires à tenir l'ensemble.
La décoration végétale, à base de graminées en mélange et de bambous nains, sera faite d'une alternance de larges bandes de faible hauteur et de lignes plus hautes.

Ces végétaux très mobiles vont jouer avec la lumière et le vent et auront une variation de couleurs et matières très intéressante tout au long des saisons.

Étang Chaumont

Ancienne propriété privée devenue propriété communale, l'étang Chaumont, situé entre le hameau de Vessey et le moulin Patin, fait l'objet d'études quant à son aménagement.

Les élus et les techniciens travaillent avec trois objectifs principaux : l'accueil du public, avec une attention particulière pour les personnes à mobilité réduite, la préservation des espaces naturels sensibles et la pédagogie.

Le but sera de permettre un accès au public qui pourra venir se détendre, se promener et pique-niquer. On accèdera à l'entrée de ce site piétonnier en voiture mais on n'ira pas plus loin. Il faudra s'arrêter au parking et continuer à pieds. De même pour les cyclistes qui disposeront d'un parking spécifique.

Pour ce qui est de la préservation des espaces naturels, un travail a déjà été fait sur le site pour gérer l'étang proprement dit (il a été asséché et nettoyé). Certains arbres ont été coupés (les feuilles tombées dans l'eau y auraient pourri) et d'autres préservés pour l'ombre.

La pédagogie, enfin : ce site sera un lieu d'observation et d'interprétation de la nature avec un marécage tout-à-fait au bout de l'étang, une queue d'étang qui se déversera dans le plan d'eau le plus grand et des chemins avec belvédères pour observer l'ensemble. Dans un coin sera développée une mare pédagogique qui sera, elle aussi, soumise à l'observation des adultes et des enfants.

Un abri et une terrasse domineront l'étang.

Un « comité de pilotage » apporte ses réflexions à l'ensemble de l'aménagement et les jeunes sont allés visiter le site à bicyclette.

Il faudra attendre une année complète pour que l'étang Chaumont soit définitivement aménagé et devienne une base naturelle et de loisirs pour les habitants de Châtenoy et les autres.

Lotissement " LE TREFFORT " à CHÂTENOY LE ROYAL…
…un nouveau quartier en perspective à court terme.

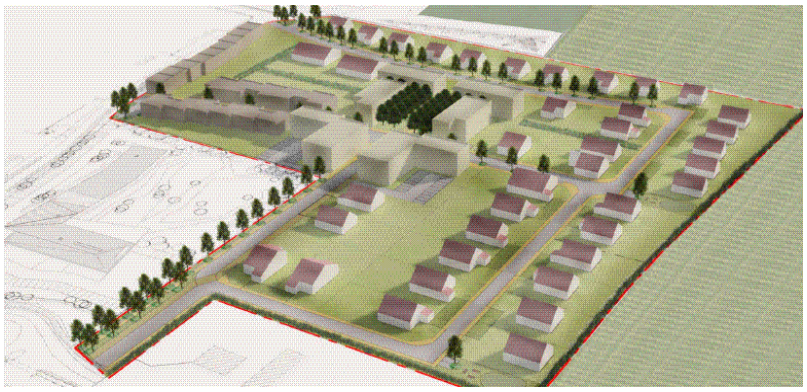

Lotisseur aménageur :
SCI LOGEFA TREFFORT
filiale du
1% logement CILGERE

Porteur du projet :
BATIGERE PROMALLIANCE

Des typologies de logements diversifiées et adaptées aux besoins…
Une optimisation de la consommation foncière et une gestion raisonnée des densités…
Une intégration paysagère et une intensification urbaine…
Le souci du développement durable et de la qualité de vie...
…sont les principes de durabilité retenus dans la conception de ce nouveau quartier central.

Dans l'immédiat…
Pour les primo-accédants, accédants et investisseurs :
41 terrains à bâtir à la vente (de 6 ares à 13 ares)

A court terme…
Programmes locatifs :
20 maisons individuelles groupées
56 logements en petites résidences
Programmes investisseurs et accession :
24 appartements en petites résidences
Possibilités offertes, sous conditions :
PASS FONCIER, Dispositif SCELLIER…

Une situation géographique de proximité…
Le lotissement "Le Treffort" est situé à l'entrée ouest de la Commune, proche du centre bourg et des commerces ;
-à proximité immédiate de la halte garderie "l'oiseau bleu", le centre maternel, foyer de l'enfance, collège, complexe sportif et gymnase,
-à 5 mn à pied de l'école primaire et maternelle, église, mairie, salles d'activités et centre médico-sportif,
-à 10 mn à pied du centre commercial, bureau de poste et banques,
-à proximité immédiate des transports en commun reliant le centre de CHALON-SUR-SAÔNE.

Le développement durable au cœur du projet…
Lauréat de l'appel à projet "Lotissements de Qualité" du Grand Chalon Agglomération, en partenariat avec la Commune, le lotissement "Le Treffort" intègre la qualité environnementale dans sa réalisation, et, dans les futures constructions ;
- pré-traitement des eaux pluviales par rétention à la parcelle réalisée par le lotisseur,
- voiries lisibles, douces, avec création d'un cœur d'îlot vert et de haies d'espèces locales et diversifiées,
- des venelles pour les piétons et des pistes cyclables, en lien avec le centre bourg, les réseaux existants et à venir,
- un règlement de lotissement favorisant et incitant à intégrer la qualité environnementale des futures constructions…

Démarrage des travaux d'aménagement prévu en septembre 2009

Informations pratiques :
Commercialisation des parcelles, en cours :
Contact : "L'Adresse", 30 place de Beaune à CHALON-SUR-SAÔNE, téléphoner au 03 85 90 80 00
Renseignements :Contact : "PROMALLIANCE", 2 place St Martin à METZ, téléphoner au 03 87 18 84 51

Centre soins de suite au Treffort

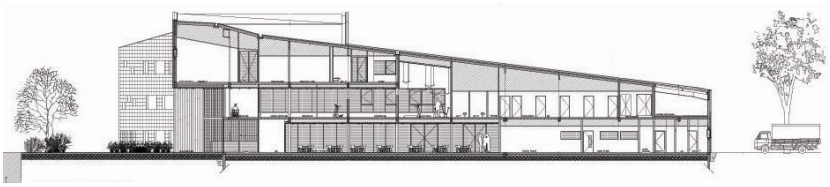

Après bien des difficultés, grâce aux efforts de tous et notamment de la municipalité, la Clinique de Soins de Suite devient enfin une réalité : le chantier débute en Septembre et son ouverture est prévue pour fin 2010.

Cet établissement de 90 lits, d'architecture volontairement moderne, a pour vocation d'accueillir tout patient, quelque soit son âge ou sa pathologie, qui requiert des soins et une surveillance médicale continue pour des périodes allant de quelques jours à quelques semaines.

Ces patients seront le plus souvent transférés directement depuis les services des établissements de santé publics ou privés mais également pourront venir directement de leur domicile sur prescription de leur médecin traitant en concertation avec les médecins de la Clinique.

La Clinique disposera, en outre, de personnel médical et paramédical (infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes, ergothérapeute, orthophoniste, diététicienne, assistante sociale) adapté aux besoins des patients avec présence infirmière et astreinte médicale 24h/24. Au total, 65 emplois seront créés.

Les chambres seront à un ou deux lits avec tout le confort (rafraîchissement, lits électriques, sanitaires avec douche à siphon de sol) et les éléments de sécurité médicale (appel-malade, prises de vide et d'oxygène).

Un plateau technique de kinésithérapie / ergothérapie permettra tout type de rééducation (orthopédique, neurologique).

Les espaces de vie commune (salons, restaurant, bibliothèque) permettront une réadaptation au domicile des patients.

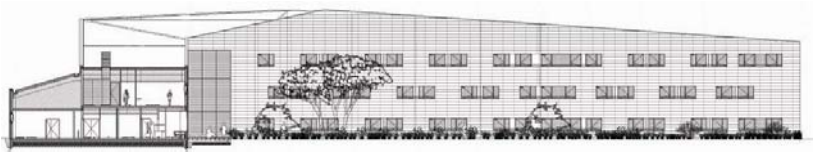

Attention : canicule !
Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
tout en assurant une légère ventilation
Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
Je passe plusieurs heures dans un endroit frais et climatisé
Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe, ...)
Je bois environ 1,5 l d'eau par jour. je ne consomme pas d'alcool
Je donne de mes nouvelles à mon entourage

L’économie à Benigànim

Notre ville jumelle, d’environ 6600 habitants, est un gros bourg typique de l’urbanisation en Espagne, bourg concentrique, rassemblé, homogène, situé au milieu d’une vaste plaine entre une sierra et la mer (Gandia et ses plages sont à trente kilomètres).
Quand on voit Benigànim isolé au milieu de cette campagne, on pourrait penser que la vie économique tourne principalement autour de la production agricole. En fait, il n’en est rien.
C’est pourquoi nous tenons, par l’intermédiaire du « Flash » à vous faire découvrir ce qui fait vivre la population locale.
Dans le secteur agricole olives de table et vins cuits (Moscatel) sont les derniers produits locaux qui sont élaborés et vendus en commerce local et international. Vous avez pu les découvrir lors des deux derniers marchés de Noël.
Dans un prochain « Flash » nous vous informerons des principales entreprises qui assurent le dynamisme de Benigànim.
L’Espagne est particulièrement touchée par la crise économique actuelle et Benigànim ne déroge pas à cette fâcheuse situation.
Aux dernières nouvelles plusieurs entreprises avaient fermé leurs portes et le nombre de familles qui ne bénéficient plus de l’allocation chômage était en forte augmentation

Le comité de jumelage

Projet en cours

Cinq jeunes Châtenoyens de 17 ans, accompagnés par deux éducateurs de l’Espace Royal Jeunes, seront accueillis à Benigànim, début juillet, pour une découverte de la ville jumelle et d’une partie de l’Espagne.

« Privé de désert »

C’est le titre du CD de la Banda Desperados de Châtenoy-le-Royal. Cette formation musicale issue de la sage Harmonie municipale troque souvent le képi bleu pour le béret basque et rouge afin de souffler des musiques entraînantes du type de celles que l’on joue dans les grandes fêtes du sud-ouest.
C’est avec cette musique joyeuse que la Banda Desperados a décidé de faire un CD qui a été enregistré dans le courant du mois de février dans les salles de Nicéphore Cité, à Chalon. Comme le souligne Daniel Thibaudet, le chef de cette Banda : « Cet enregistrement a donné lieu à un travail intensif de la part des musiciens. Je suis très satisfait du résultat car nous avons su garder notre identité et notre musicalité malgré le travail en studio ».

Ce disque avec ses treize titres est disponible en cette fin de mois de juin.

La vague en 9

80 classards ont déferlé entre la mairie et l'Arc-en-Ciel. Après un apéritif sur le parking de « Champion »et une visite amicale aux centenaires de la maison de retraite, la vague s'est terminée par un repas froid servi par les agents de la commune. Ce fut un véritable succès.

Les centres de loisirs

Désormais installés à l'Arc-en-Ciel, les centres de loisirs accueillent de plus en plus de jeunes, âgés de 3 à 12 ans, au cours d'activités diverses qui répondent aux besoins des enfants et qui, d'une manière générale, se structurent autour de la sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté. Ces activités peuvent avoir lieu sur place mais aussi en extérieur pour permettre la découverte de lieux divers. Ce fut le cas pour la sortie à Villars-les-Dombes afin de faire plus ample connaissance avec le monde des oiseaux qui savent offrir un vrai spectacle dans ce parc animalier pas comme les autres. Les enfants ont été particulièrement étonnés par les autruches.

Ces animations ne constituent pas seulement un enchaînement d'activités mais se font en lien avec les familles. Les parents sont invités à ces activités et notamment lors de journées d'échanges.

Un cirque « Pestaculaire »

Pendant une semaine les enfants des centres de loisirs ont participé aux ateliers cirque sur la place Berlioz entre le 21 et le 25 avril. L'association des Pestaculaires a fait une nouvelle fois appel à des gens du cirque leur demandant de venir apporter leur savoir-faire pour initier les enfants à marcher sur un fil, déambuler sur des ballons, faire tourner des assiettes sur un bâton, s'enrouler autour d'une corde, etc. Tous ces ateliers d'initiation ont permis de mettre en place un vrai spectacle, assuré par les enfants et suivi par l'ensemble des parents.

NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

ASSOULINE	Pierre	Les Invités
BAUWEN	Patrick	Monster
BELLOY	Félix	Le Soleil est une femme
BEN JELLOUN	Tahar	Le Pays
BENNETT	Alan	La Reine des lectrices
CALVETTI	Paola	L'Amour est à la lettre A
CARRERE	Emmanuel	D'autres vies que la mienne
CHEURIER	Jean-Marie	Départementale 15
COBEN	Harlan	Sans un mot
COMBESCOT	Pierrette	Mon plaisir et ma délectation
DESARTHE	Agnès	Le Remplaçant
DIWAN	Audrey	De l'autre coté de l'été
DOURIOUX	Hughes	Les Griffes du destin
FEIST	Raymond	Le Conclave des ombres, T3, Le Retour du banni
FRAIN	Irène	Les Naufragés de l'île Tromelin
GALE	Patrick	Tableaux d'une exposition
GRIMBERT	Philippe	La Mauvaise rencontre
HARLAY	Jérôme	Le Sel de la guerre
HARRISON	Jim	Une Odyssée américaine
HIAASEN	Carl	Croco-deal
HILL	Susan	Meurtres à Lafferton
KENNEDY	Douglas	Quitter le monde
KERR	Philipp	La Mort, entre autres
LAURENCE	Margaret	Les Habitants du feu
MORRISON	Toni	Un Don
MUSSO	Guillaume	Que serais-je sans toi ?
O'HARA	John	RDV à Samara
O'RIORDAN	Kate	Pierres de mémoires
PETITJEAN-CERF	Cypora	Le Film
De ROSNAY	Tatiana	Boomerang
SADA	Daniel	L'Odyssée barbare
SCHMITT	E.E	Le Sumo qui ne pouvait pas grossir
SETH	Vickram	Golden Gate
SMILEY	Jane	10 jours dans les collines de Hollywood
SYLVAIN	Dominique	La Nuit de Géronimo
TOLZ	Steve	Une partie de tout
TRAN-NHUT		Le Palais du mandarin
URIEN	Emmanuelle	Tu devrais voir quelqu'un
VALDES	Zoé	Danse avec la vie

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres et d'animations. Au mois de mai, Élisabeth Chevau est venue présenter sa vision du haut Moyen-Âge et de la vie des seigneurs de Brancion qui ne furent pas toujours en bonne entente avec les moines de Cluny depuis leur forteresse, toujours bien visible dans le paysage bourguignon.

Un comité des usagers à l'Arc-en-Ciel
Une démarche participative

Pour associer la population au fonctionnement de l'Arc-en-Ciel, le C. C. A. S. a créé un comité d'usagers qui s'est réuni pour la première fois le 19 mars 2009.
Ce comité regroupe des habitants de la commune fréquentant les différents services (Petite Enfance, enfance jeunesse, famille, personnes âgées), les professionnels du C .C. A. S. et des élus. Ce comité a pour objectif de favoriser l'information, les échanges, apporter des remarques et réflexions sur le fonctionnement des services, proposer des actions, développer des initiatives. Il est un lieu d'écoute des besoins des usagers pour continuer d'améliorer l'offre et la qualité des services. Il se réunira 2 fois par an, mais pourra également être associé à des réflexions ponctuelles. Le prochain comité aura lieu dans le dernier trimestre 2009.
Si vous souhaitez participer à ces échanges, vous pouvez contacter l'Arc-en-Ciel au 03. 85 42. 49. 50.

Pour les anciens

Les anciens de la commune, c'est-à-dire celles et ceux qui sont âgés de plus de 75 ans, ont été invités à se rendre à la salle des fêtes pour un goûter offert par le CCAS. C'est une tradition au mois de mai de créer une occasion supplémentaire et agréable de temps de rencontre et de convivialité.
Madame le maire est venue saluer ces nombreuses personnes avant que la chorale Do-Mi-Sol apporte l'animation musicale attendue. Entre deux chansons, le voyage qui se déroulera au mois de septembre et pour lequel il faut évidemment s'inscrire, a été évoqué.

Recherches historiques

La commune de Châtenoy-le-Royal, en partenariat avec la SNCF, est à la recherche de tout témoignage sur le quartier des Rotondes dont l'architecture très particulière suscite de nombreuses questions. Un groupe de travail va être mis en place et les résultats de ses recherches pourraient donner lieu à une exposition et en tout cas à la mise en place de panneaux explicatifs sur le site.
Toutes les personnes qui ont envie de témoigner sur les « Rotondes » peuvent s'adresser, en mairie, à Michèle Argaud ou à Patricia Fauchez.

Visite de Christophe Sirugue

En qualité de député de la 5ème circonscription, le 29 mai, une réunion s'est tenue en mairie. Différents sujets concernant la collectivité ont été abordés. Malheureusement, suite à une erreur d'envoi des services, l'invitation à cette réunion n'est pas parvenue à tous les conseillers municipaux.
Renouvellement des excuses leur est ici adressé.

Élus d'Opposition

Débat démocratique : entre mythe et réalité

Nous voilà à ***un an d'exercice*** de notre mandat et il nous parait important de vous traduire nos actions au quotidien pour mener à bien notre mission d'élus de gauche et d'opposition au plus près de chaque concitoyen.

Nos interventions lors des conseils municipaux

Nous pensons qu'il est important que chaque conseiller municipal puisse s'exprimer sur tous les **sujets** qui jalonnent la vie de la commune.

Ceux qui nous sont proposés, pour une grande majorité, sont peu contestables puisqu'allant tous dans l'intérêt commun.

Certains conseils municipaux ont des ordres du jour traitant de ce genre de sujets produisant des réunions de conseil ultra rapides (deux n'ont pas dépassé les trente minutes). Est-ce le gage d'une bonne santé ?

Les réelles questions qui nous amènent à exprimer nos convictions sont le plus souvent liées au budget, à l'absence de perspectives, d'orientations politiques fortes avec une gestion à très court terme.

Nos interventions, quelque soit la teneur, rencontrent, là encore, peu de réactions de la part des conseillers municipaux de la majorité.

Nos questions écrites

Depuis le début de notre mandat nous avons interrogé la majorité municipale à travers ***16 questions écrites*** lors des différents conseils.

Ces questions amènent une réponse écrite sans débat.

Elles portent toutes sur des sujets qui ont trait à la vie de la commune. Cela va des sujets concernant les associations jusqu'à la dernière sur ***la multiplication des antennes relais sur l'ancien château d'eau***.

Pour cette dernière, grâce à notre intervention, Me le Maire va solliciter les opérateurs pour qu'une étude soit réalisée sur les émissions des ondes radio-magnétiques.

Ces mesures sont importantes pour évaluer leurs impacts. Le château d'eau est à proximité de la Halte Garderie et de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille qui accueille des enfants de la naissance à l'adolescence.

Nous sommes également extrêmement vigilants au suivi de tous les dossiers dont nous avons connaissance et nous ne manquons pas d'interpeller si les informations ne nous sont pas données.

Notre participation au conseil communautaire

Bien entendu notre participation se fait en qualité de citoyens et non en tant qu'élu. Notre volonté est de connaître tous les dossiers traités au niveau de l'intercommunalité. Chatenoy est la deuxième ville en nombre d'habitants au sein de la communauté d'agglomération et il est indispensable que nous ayons la meilleure maitrise possible des compétences, des sujets traités et des décisions prises. Si nous le faisons, c'est également parce qu'aucune information n'est transmise par les élus représentants notre commune au sein de cette instance à l'ensemble des élus. Mais ceci est également vrai pour toutes les autres commissions, syndicats extérieurs où la commune est représentée.

Dernier événement : le Député-maire C.Sirugue rencontre les élus, oui mais pas tous. Nous, élus de l'opposition n'y sommes pas invités *par **Mme le Maire***.

En cette fin d'année scolaire, et pour certaines associations, de fin de saison, nous venons présenter nos félicitations aux différents sportifs qui ont porté les couleurs de Chatenoy.

Tout d'abord Françoise Deborre et Jacques Mangematin (Tir Sportif) pour leurs performances aux championnats d'Europe, ainsi qu'aux autres sociétaires qui se sont illustrés.

L'équipe senior de Hand-ball qui termine première.

Les équipes seniors masculine et féminine du club de foot qui ont assuré leur maintien.

De même que pour l'équipe de basket et pour les équipes de Tennis de table qui terminent dans le haut de tableau.

A tous les sportifs des clubs de judo et des arts martiaux (karaté, yoseikan budo).

Pour l'équipe fanion du club de rugby après une année d'apprentissage en Fédérale 3, ils auront d'autres objectifs l'an prochain.

En tout état de cause nous souhaitons à tous les ***sportifs*** mais aussi à tous les ***bénévoles*** de toutes les associations ainsi qu'à ***chacun d'entre vous*** de

BONNES VACANCES.

Que celles-ci se passent dans d'autres lieux ou bien dans notre bonne ville de Chatenoy, nous pouvons répondre à toutes vos questions si besoin.

Fernand BELDA Solange BERT,
Sylvie COMTE Pascal LEGOUX
Christiane TREMOY Hervé TUSSEAU

Les élus du Groupe d'opposition

RELEVÉ ETAT-CIVIL du mois de Mars 2009

NAISSANCE :

Néant

NAISSANCES HORS COMMUNE :
Laura, Lucie **Cottier**, née le 27 mars 2009 à Chalon-sur-Saône

PUBLICATIONS DE MARIAGES :

Néant

MARIAGES :

Néant

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Madame Gisèle, Yvonne **Mathy épouse Legroux**, décédée le 21 février 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 2 mars 2009
Madame Andrée, Juliette, Marie **Boizard veuve Rousseau**, décédée le 22 février 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 2 mars 2009
Madame Jeanne, Raymonde **Cartier veuve Bonnavent**, décédée le 10 mars 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 17 mars 2009
Monsieur Michel, Elie, Marcel **Edet**, décédé le 13 mars 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 24 mars 2009
Monsieur Robert, Daniel, Henri **Bonnavent**, décédé le 25 mars 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 31 mars 2009

DÉCÈS :
Monsieur Jean-Claude, Henri **Dunaigre** décédé le 2 mars 2009 à Châtenoy-le-Royal

RELEVÉ ETAT-CIVIL du mois d'Avril 2009

NAISSANCE :

Néant.

NAISSANCES HORS COMMUNE :
Anaïs, Yordise, Madeleine, Hélène, Corinne **Boyenval**, née le 17 avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Jade **Guyenot- -Champromis**, née le 20 avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Askel, Winston, Raymond **Karal**, née le 30 avril 2009 à Chalon-sur-Saône

PUBLICATIONS DE MARIAGES :

Entre Mickaël, Christian **Philippet**, domicilié à Châtenoy-le-Royal (Saône-et-Loire) et Maude, Emeline **Trichet**, domiciliée à Champforgeuil (Saône-et-Loire)
*Mariage devant être célébré à **Champforgeuil***

MARIAGES :

Néant.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Monsieur Jacques, François **Blandin**, décédé le 1er avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 10 avril 2009
Madame Fernanda, Crescencia **Pontesta veuve Gomez**, décédée le 04 avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 10 avril 2009

Monsieur Albert Grandjean, décédé le 22 avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 28 avril 2009

DÉCÈS :
Monsieur Sylvain Sieulanne, décédé le 04 avril 2009 à Châtenoy-le-Royal
Monsieur Serge, Gabriel, Pierre Rabut, décédé le 24 avril 2009 à Châtenoy-le-Royal

RELEVÉ ETAT-CIVIL du mois de Mai 2009

NAISSANCE :

Néant.

NAISSANCES HORS COMMUNE :
Luka, Ludovic Lambert, né le 04 mai 2009 à Dijon
Eliott Goudard- -Dourthe, né le 21 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Nahel El Dine Guitoun, né le 21 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Sanah Mkaddem, née le 26 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Shouayb Ben Halima, né le 27 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Ambre Bouillon, née le 29 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Hanaë, Laure-Marie Pujol, née le 29 mai 2009 à Chalon-sur-Saône

PUBLICATIONS DE MARIAGES :

Néant.

MARIAGES :

Néant.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Monsieur Guy, Honoré Gendrault, décédé le 30 avril 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 11 mai 2009
Madame Monique, Colette Méan veuve Monérat, décédée le 21 mai 2009 à Chalon-sur-Saône
Transcription du 28 mai 2009

DÉCÈS :

Madame Germaine, Simone Halipré veuve Gasne, décédée le 25 mai 2009 à Châtenoy-le-Royal
Madame Jeanne, Henriette Mathey veuve Thevenot, décédée le 26 mai 2009 à Châtenoy-le-Royal
Monsieur Daniel, Emile Bloyer, décédé le 26 mai 2009 à Châtenoy-le-Royal
Madame Suzanne, Marie Bigeard veuve Rey, décédé le 27 mai 2009 à Châtenoy-le-Royal
Monsieur Paul, Henri Mercey, décédé le 26 mai 2009 à Châtenoy-le-Royal

Osez l'informatique

Que ce soit pour un extrait de naissance ou pour tout autre document délivré par l'état-civil, il est possible de passer directement par internet plutôt que d'envoyer un courrier.
La commune de Châtenoy-le-Royal compte actuellement 6160 habitants répartis dans 2631 foyers. Pour cette population il a été délivré 341 actes d'état-civil divers au cours de l'année 2008 mais seulement13 actes ont été délivrés par informatique soit 3,92 %. Ce qui est bien peu.
Le service de l'état-civil de Châtenoy invite donc les citoyens à oser l'informatique pour la demande et la délivrance de documents. Il suffit pour cela de passer par internet en allant sur le site de la commune hébergé sur le serveur de cybercommunes.

« GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE »
PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES CARTES

Le Grand Chalon a souhaité s'engager dans une réflexion d'amélioration et de simplification des conditions d'accès aux transports collectifs pour les collégiens, lycéens et les étudiants.
Cette réflexion conduit aujourd'hui à la gratuité de la carte de transport pour ces bénéficiaires à compter de la rentrée 2009-2010.
Cette mesure importante conduit à un effort financier du Grand Chalon de l'ordre de 550.000 € (ce chiffre sera affiné au vu des usages réels) et doit modifier les procédures de délivrance pour les simplifier.
La procédure comportera dorénavant les étapes suivantes :

- étape 1 : l'élève dépose à l'espace Zoom, ou adresse à la STAC, un dossier de demande de carte, **avant le 10 juillet,** accompagné des justificatifs permettant de s'assurer, qu'il habite dans une des 39 communes du Grand Chalon, qu'il est inscrit dans une formation initiale à temps complet et non rémunérée dans un des établissements de l'agglomération et de 2 photos récentes de moins de 3 mois.
- étape 2 : vérification et élaboration de la carte par la STAC.
- étape 3 : distribution des cartes, pour les :
  - communes de 1ère couronne (Chalon, Champforgeuil, Saint-Rémy, Crissey, Châtenoy-le-Royal, Saint-Marcel) : à l'espace ZOOM, à partir du 17 août.
  - communes de 2ème couronne : à la mairie du domicile, suivant les horaires d'ouverture, à partir du 17 août.

Les cartes ne seront délivrées que sur présentation d'une pièce d'identité et signature d'une feuille d'émargement.

Tout dépôt de dossier après la date engendrera un retrait de la carte à l'espace Zoom.
Pour ce qui concerne la rentrée scolaire 2010-2011, les mesures simplificatrices complémentaires seront proposées pour rendre encore plus facile cet accès aux transports collectifs pour cette population. Le dossier sera disponible à l'espace Zoom, dans les établissements scolaires et sur le site www.buszoom.com.

QUELQUES INDICATIONS IMPORTANTES :

- Seuls les dossiers complets seront acceptés,
- **Tout retard dans le dépôt du dossier** (après le 10 Juillet 2009) impliquera une non-garantie de l'établissement de la carte pour la rentrée scolaire. Par ailleurs, tout dossier remis à la STAC après le 17 Août sera traité à j+7. Si la carte ne peut être faite pour le vendredi 4 Septembre, l'élève devra s'acquitter d'un titre de transport dès le lundi 7 Septembre. En cas de défaut de titre lors d'un contrôle, il sera verbalisé.
- **Il est important que les élèves et leur parents aient bien pris note que la gratuité ne dispense en aucun cas l'élève d'avoir souscrit un abonnement et d'être muni de sa carte à chaque déplacement**.
- D'autant que dès Septembre 2009, en complément de « la montée par l'avant » en vigueur depuis septembre 2006, la STAC met en place la présentation systématique du titre de transport au conducteur, à la montée dans le véhicule.
- Les élèves inscrits pour la première fois dans l'établissement qu'ils fréquenteront en 2009-2010 devront faire tamponner par l'établissement scolaire leur dossier de demande de carte, pour les autres nous nous baserons sur les listings transmis par les établissements scolaires avant le 10 Juillet (procédure similaire aux attestations remplies jusqu'à cette année).
- Aucune carte ne sera réalisée en « face à face », pour ne pas perturber l'organisation prévue,
- Pour limiter la fraude, les cartes seront désormais marquées d'un tampon ou d'un poinçon sur la photo.

Le R S A

MODE D'EMPLOI

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1er juin 2009.

Qui peut bénéficier du RSA ?

Les personnes de + de 25 ans (ou celles de – de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) :
- sans activité professionnelle, notamment les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) ou de l'Allocation de Parent Isolé (API),
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle, disposant de revenus modestes. Le RSA peut compléter vos revenus issus de votre travail.

Quelle démarche effectuer ?

- Pour savoir si vous pouvez bénéficier du RSA, vous pouvez vous connecter sur le site internet de la C. A. F. : www.caf.fr espace "particuliers" et faire une simulation avec le test "RSA éligibilité".

Si le résultat est positif, vous pouvez télécharger le formulaire, le compléter et le renvoyer à la C. A. F.

- Pour vous aider dans vos démarches

Des accueils spécifiques

Vous pouvez prendre contact auprès d'une plateforme d'accueil RSA créée en partenariat avec la C. A. F., le Conseil Général et les C. C. A .S.

A Chalon-sur-Saône, 13 rue Romain Rolland
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
Téléphone : 03 85 41 25 88.

ement contacter le C. C. A. S. de Châtenoy-le-Royal à l'Espace Solidarité Famille 2 rue Colette, téléphone : 03 85 42 49 50.

Un point internet public est mis à votre disposition pour faire le test d'éligibilité.
Un professionnel pourra également vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Préparation à la défense

Une journée spéciale d'appel de préparation à la défense a eu lieu à la base pétrolière interarmées (BPIA - Caserne Carnot) le 4 mai en présence des professeurs du lycée Emiland Gauthey où sont scolarisés des jeunes de Châtenoy-le-Royal.
La présence et les informations de la Croix-Rouge ont permis à ces jeunes (91 élèves au total) de repartir avec une attestation d'initiation aux alertes et aux premiers secours.
Au cours de cette journée les jeune participant(e)s ont pu également découvrir les 500 métiers civils et militaires qu'offre la Défense.
Ce type de journée est considéré comme un rendez-vous indispensable et obligatoire entre la Défense et les jeunes auxquels a été décerné un certificat de participation en présence des maires des communes concernées.

Les maillots de Touch'Élec

L'entreprise Touch'Elec, spécialisée dans la plomberie et l'électricité, a proposé son sponsoring au Hand-Club de Châtenoy. Cela s'est concrétisé par une remise officielle de maillots aux couleurs de la société, que dirige M. Touchemoulin. Au cours d'une réception, la présidente du Hand, Anne-Laure Perrodin, a remercié le sponsor et a demandé à son équipe de faire honneur à ce nouveau maillot.

Pierre Morey en or

Pierre Morey est charcutier-traiteur à Châtenoy et on se souvient qu'il avait reçu une médaille d'or, en 2008, pour la qualité de son jambon persillé. Une nouvelle médaille d'or vient honorer le traiteur de Châtenoy mais cette fois pour la qualité de son boudin.
Ce boudin noir a été dégusté à l'occasion du grand concours de la confrérie des Chevaliers du Goûte-boudin de Mortagne-en-Perche, dans l'Orne. Le grand prix d'Honneur de ce concours, avec médaille d'or, est donc revenu à Pierre Morey.

B. Marly récompensé

B. Marly fabrique des canapés et des fauteuils qui sont essentiellement commercialisés auprès des professionnels. Cette entreprise a reçu le trophée de la qualité 2009 décerné par NF Ameublement. C'est la 7ème année consécutive que B. Marly reçoit ce trophée.
B. Marly est installé au nord de la Zone Verte de Châtenoy et emploie 130 personnes.

As de Trèfle

Installé au 10 de la place du Marché, dans le centre commercial, le salon de coiffure « As de Trèfle » vient de changer de propriétaire, le créateur ayant fait valoir ses droits à la retraite. Lydie et Magali ont décidé de reprendre le salon avec Brigitte comme employée. Toutes les trois travaillent depuis de longues années dans ce salon de coiffure mixte qui conserve son enseigne.

Le secret des pâtes

Bonne idée que celle de Ciro Nappi dans son restaurant de la rue du 11 novembre « La Toccata ». Il a décidé de faire portes ouvertes pour expliquer comment on fait les pâtes. Pour beaucoup ce fut une découverte face à la machine à extruder la pâte, réalisée sur place, et à couper les penne ou les tagliatelles. On a parlé histoire, Italie du nord et Italie du sud et, bien évidemment, on a parlé recettes. Il n'est pas impossible que Ciro Nappi refasse une animation similaire sur le thème des raviolis. A suivre…

Page 2	**Les fleurs**	**Page 11**	**Cirque « pestaculaire »**
Page 3	**Les travaux**	**Page 12**	**Bibliothèque**
Page 4	**Rond-point Zone Verte**	**Page 13**	**Arc-en-Ciel**
Page 5	**Étang Chaumont**	**Page 14**	**Élus d'Opposition**
Page 6	**Lotissement du Treffort**	**Page 15**	**État-Civil**
Page 7	**Centre de soins de suite**	**Page 16**	**État-Civil**
Page 8	**Benigànim**	**Page 17**	**Transport scolaire gratuit**
Page 8	**Le CD de la Banda**	**Page 18**	**Le RSA – Journée défense**
Page 9	**La vague en 9**	**Page 19**	**Rue du Commerce**
Page 10	**Centres de loisirs**		

Agenda

Lundi 13 juillet	Feu d'artifice au stade Émile Guénot.
Lundi 24 août	Don du sang bénévole à la salle des fêtes, le matin.
Dimanche 30 août	65ème anniversaire des fusillés d'août 1944. Dépôt de gerbe au monument du Bois de la Garenne.
Lundi 28 septembre	Don du sang bénévole à la salle des fêtes, le matin.

« En route pour l'école »

Afin de préparer au mieux la 1ère rentrée des petits Châtenoyens, depuis 2003, des actions passerelles sont mises en place dans chaque école maternelle. C'est l'occasion pour les enfants et les parents, de faire connaissance avec l'équipe pédagogique, de visiter les locaux, de partager des activités.
Nouveauté 2009, tous les enfants nés en 2006 sont invités au spectacle « Marche » le 4 juillet 2009 à 10h salle des 4 saisons à l'Arc en ciel.

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant né en 2006 à l'école,
prenez contact avec l'école concernée :
Berlioz au 03.85.87.88.58, Cruzille au 03.85.87.87.82, Rostand au 03.85.87.81.91.

Rendez-vous avec les adjoints

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un adjoint au maire, il suffit de téléphoner au secrétariat de la mairie et de laisser vos coordonnées. L'adjoint que vous désirez rencontrer vous rappellera et fixera date et heure avec vous.

Mairie de Châtenoy-le-Royal, 10 rue de Bourg
Secrétariat mairie : 03 85 98 13 30.

Permanence de Mme la Conseillère générale

Mme Nathalie Leblanc, conseillère générale, ou Mr Fernand Belda son suppléant, recevra les administrés le dernier mercredi de chaque mois, entre 14 h et 16 h en mairie.

Flash Info de Châtenoy-le-Royal
Directeur de la publication : Marie Mercier
Imprimé par Bezin Haller
1, rue de la Mare
71530 Crissey Tél 03 85 97 00 50
Bezin-Haller @ wanadoo .fr